VILLE DE
LANNEMEZAN
Balcon des Pyrénées

Nombre de Conseillers
- en exercice : 29
- présents : 22
- procurations : 2
- ayant pris part au vote : 24

DÉLIBÉRATION n° 2025/084

L'an deux mille vingt-cinq et le 03 juin 2025 à 19 heures 30, le Conseil Municipal de LANNEMEZAN, légalement convoqué le 28 mai 2025, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard PLANO, Maire.

Présents : Gisèle ROUILLON, Pierre DUMAINE, Carine VIDAL, Robert MONZANI, Françoise PIQUE, Jean-Marie DA BENTA, Jean-Claude SUBIAS, Jean-Marc BABOU, Jean-Pierre CABOS, Pascal AUDIC, Frédéric SIBOUT, Marie-France RUFFAT, Jacqueline ALFONZO, Stéphanie LAGLEIZE, Nicolas TOURON, Sylvie BARBOTEAU, Joël MANO, Philippe LACOSTE, Sylvie ORTEGA, Laurent LAGES et Philippe RAISON.
Procurations : Stéphanie NOGUES à Laurent LAGES et Florence CLARENS à Gisèle ROUILLON.
Absents : Cindy SIBE, Isabelle ORTE, Patrice ABADIE, Sandrine DURAN et Rony BARTHE.
Secrétaire de séance : Pierre DUMAINE

OBJET : Services Techniques – Signature convention RD 939-Aménagement de la rue du 8 mai avec le Département

Par courrier du 30 avril 2025, de Monsieur le Président du Département des Hautes-Pyrénées, ce dernier nous informe du versement d'un fonds de concours d'un montant de 80 000 € correspondant aux travaux de chaussée de la route départementale 939, rue du 8 mai.

A cet effet, Monsieur le Président nous propose d'établir une convention afin de définir les obligations respectives de nos deux collectivités en matière d'investissement et d'entretien du secteur aménagé (en annexe de la présente note).

Dans ce cadre, Monsieur le maire propose aux membres du conseil municipal

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- le Maire entendu, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

AUTORISE

➢ Monsieur le Maire à :

- acter le versement par le Département du fonds de concours pour 80 000 €
- signer la convention en matière d'investissement et d'entretien du secteur aménagé de la rue du 8 mai

Le secrétaire,

Pour copie conforme,
Le Maire,

VILLE DE LANNEMEZAN 65300

Affiché le 6 juin 2025

Accusé de réception en préfecture
065-216502583-20250606-2025-084-DE
Date de télétransmission : 06/06/2025
Date de réception préfecture : 06/06/2025